

**Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Bruxelles –31 janvier 1^{er} février 2019**

L'Assemblée Parlementaire de la Francophonie a réuni son Bureau les jeudi 31 janvier et vendredi 1^{er} février 2019 à Bruxelles, à l'invitation de la section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles et de M. Philippe COURARD, président du Parlement de la Fédération Wallonie–Bruxelles.

Cette réunion, qui s'est déroulée sous la présidence de M. François PARADIS, président de l'APF et président de l'Assemblée nationale du Québec, a réuni plus de trente parlementaires francophones issus de quatre continents.

Outre M. Jacques KRABAL, député, secrétaire général parlementaire de l'APF, quatre parlementaires membres de la section française ont participé à cette réunion : M. Bruno FUCHS, député, président délégué de la section française, M. Philippe MOUILLER, sénateur, vice-président-délégué de la section française, qui a suppléé M. Bruno FUCHS, empêché, le vendredi 1^{er} février, M. Christophe-André FRASSA, sénateur, président de la commission politique, et Mme Claudine LEPAGE, sénatrice, vice-présidente de la commission des affaires parlementaires.

Le Bureau a donné un avis favorable à la demande d'adhésion à l'APF de l'Assemblée de Polynésie française et au changement de statut de la section serbe qui, d'observateur, devient membre associé.

Il a ensuite entendu M. Adama OUANE, administrateur de l'Organisation Internationale de la Francophonie, qui a décrit les grandes orientations de la collaboration entre l'OIF et l'APF, et exprimé la volonté de Mme Louise MUSHIKIWABO de renforcer le rôle des parlementaires en particulier dans les missions d'accompagnement des processus électoraux. Au cours des échanges qui ont suivi son exposé, il a évoqué avec M. Bruno FUCHS, président délégué de la section française, la façon dont l'APF et l'OIF pourraient renforcer leur collaboration et l'ancrage de la Francophonie auprès des peuples ; il a ensuite précisé à M. Christophe-André FRASSA, président de la commission politique, les axes du soutien que la Francophonie pouvait à son avis apporter au G5 Sahel.

Le Bureau a ensuite entendu le rapport présenté par M. Jacques KRABAL, secrétaire général parlementaire, qui a rendu compte des réunions tenues au cours de l'année 2018 par les différentes instances de l'APF puis débattu avec les membres du Bureau des orientations qu'il proposait pour l'élaboration du nouveau cadre stratégique. S'exprimant au nom de la section française, M. Bruno FUCHS, président-délégué de la section française, a jugé nécessaire de mobiliser davantage la société civile et de promouvoir une « francophonie des peuples » ; de procéder à l'évaluation des politiques publiques, et en particulier des politiques européennes, sous l'angle de leur impact sur la francophonie ; de déterminer quelle histoire les parlements voulaient écrire ensemble ; et enfin de réformer le fonctionnement de l'APF. M. Christophe André FRASSA, président de la commission politique, a apporté son soutien aux propositions de réforme du fonctionnement de l'APF en veillant par exemple à distribuer plus en amont des réunions les documents de travail (projets de rapports et de résolutions) qui doivent être

discutés et à assurer une diffusion plus systématique des rapports dès leur adoption. A cet égard, il a ajouté que la commission politique appliquait déjà par anticipation cette pratique, qu'elle avait décidée lors de sa réunion d'Erevan. Le Bureau a autorisé le secrétaire général parlementaire à poursuivre ses consultations avec l'OIF et les partenaires de l'APF en vue de présenter une version finale de ce plan lors de la prochaine session annuelle de 2019.

Evoquant les travaux de la commission politique, M. Christophe André FRASSA a rappelé que la volonté de l'APF d'apporter son soutien à l'initiative G 5 Sahel l'avait conduit à organiser une conférence parlementaire aux Nations Unies en novembre dernier qui avait permis un dialogue fructueux entre les responsables onusiens et les parlementaires francophones et qui s'était conclue par l'appel de New York invitant la communauté internationale à renouveler son soutien. Revenant sur celle-ci ainsi que sur le sommet de Paris auquel la section française de l'APF avait apporté son appui, M. Bruno FUCHS a souhaité que l'APF puisse, en 2019, réitérer la tenue d'une conférence à New York et peut-être l'élargir pour répondre aux attentes des parlementaires de la sous-région ; évoquant le projet de comité interparlementaire G5 Sahel lancé lors de la conférence de Paris, il a souhaité que ce projet puisse évoluer au sein de l'APF de façon à garantir la pérennité de cette initiative, tout en y associant les acteurs extérieurs, bailleurs de fond et Parlement européen.

Le Bureau a ensuite entendu le rapport de M. Christophe-André FRASSA sur l'examen des situations politiques dans l'espace francophone, qui a porté une attention particulière à la situation en République arabe syrienne, au Burundi, en République centrafricaine, au Cambodge, en République Démocratique du Congo, dans les pays du G5 Sahel et, pour finir, en Côte-d'Ivoire où doit se dérouler la prochaine assemblée en juillet 2019.

Le Bureau a en outre adopté le rapport du trésorier de l'APF, M. Alex BODRY (Luxembourg), qui a proposé de procéder à un rééquilibrage entre les subventions versées par les organisations gouvernementales et les contributions versées par les parlements membres en augmentant celles-ci en 2019 de 10 %, cette augmentation étant ramenée à 5 % pour les parlements qui contribuent également par d'autres voies au fonctionnement de l'APF, notamment par la mise à disposition de personnels.

Le Bureau a également adopté la programmation pour 2019 des actions de coopération de l'APF, et notamment l'attribution de 12 bourses au profit de fonctionnaires parlementaires francophones participant au cycle international spécialisé d'administration publique organisé chaque année par l'ENA et les deux chambres du parlement français.

Enfin, le Bureau a adopté le thème de la 45^e session de l'APF qui se tiendra à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 5 au 9 juillet 2019. Les membres de l'APF travailleront sur « parlement et renforcement de la démocratie ». En marge de la session plénière sera organisée la première réunion du Réseau des jeunes parlementaires dont le Bureau a décidé que les travaux se tiendraient sur deux demi-journées, samedi 6 juillet après-midi et dimanche 8 juillet au matin.